

BEAUNE Société

Résidence Richard : un projet artistique lancé



Les jeunes artistes peintres qui réalisent le troisième tableau, Louana 13 ans, Jade 11 ans, Inès 15 ans et Yzia 9 ans sont accompagnées de l'artiste plasticien Matthieu Louvrier et de Mustapha Zendjabil représentant Habellis. Photo LBP/Gilles BREBANT

La résidence Richard située dans la rue du même nom a été construite en 1989. Depuis février 2020, un vaste programme de rénovation la concerne. Parallèlement, un projet artistique impliquant ses habitants est lancé.

La résidence Richard, qui a été construite en 1989 est située à proximité de la gare de Beaune et compte 69 appartements, gérés par le bailleur Habellis. Un vaste programme de rénovation qui doit durer un an -la concerne depuis le début de 2020.

Pour embellir les halls de la

résidence, au terme de sa rénovation complète, Habellis a fait appel à l'artiste plasticien Matthieu Louvrier. Il est assisté pour le compte d'Habellis de Mustapha Zendjabil. Ce dernier précise : « Pour embellir les sept halls de la résidence, nous offrons aux résidents de tous âges, de venir peindre sept toiles de grand format, dont le thème défini est, "Les Hospices de l'Habitat". »

La réhabilitation actuelle comprend la rénovation intérieure des appartements et des pièces humides, le remplacement des chaudières, la mise en sécurité de l'électricité, le changement des fenêtres, ainsi que le ravalement

des façades et une révision de la toiture et de son isolement.

« C'est la troisième année consécutive que nous faisons appel à des artistes pour aider nos locataires par des actions artistiques, favorisant ainsi les liens intergénérationnels. Leur participation à la mise en valeur de leur habitat est importante. Les sept œuvres qui sont en cours de réalisation par ces artistes habitants la résidence, sont travaillées tous les matins de 10 heures à midi pendant tout le mois de juillet. À la fin des travaux, les œuvres seront mises en place dans les sept entrées de la résidence au cours d'une fête d'inauguration. »

BEAUNE Conseil municipal

Les droits de stationnement rapportent davantage



Depuis 2019, les droits de stationnement ne sont plus une recette fiscale, mais un produit de service aux usagers. Photo d'illustration LBP/Manuel Desbois

À partir de 2019, les droits de stationnement ne sont plus considérés comme une recette fiscale, mais comme un produit de service aux usagers. Ils complètent donc cette rubrique comptable de 900 000 €. Par ailleurs, depuis 2016, les recettes sont en

augmentation (+ 4,5 % entre 2018 et 2019) avec la mise en place du paiement par carte bancaire. L'évolution annuelle est de 33 000 € supplémentaires sur le stationnement en surface et de 19 000 € sur le forfait post-stationnement.

BEAUNE Carnet Blanc
Frédérique et Stéphane

Pierre Bolze, premier adjoint, et Olivia Puset 6^e adjointe, ont uni par les liens du mariage Stéphane Yves Louis Grudet, 54 ans, médecin domicilié à Paris, et Frédérique Genot, 54 ans, journaliste, domiciliée à Paris, en présence de leurs familles et amis.



Frédérique et Stéphane.
Photo LBP/Bruno CORTOT

BLIGNY-LÈS-BEAUNE Association

Zumba : départ des deux animatrices Claire et Karine

La saison de la zumba du foyer rural de Bligny-lès-Beaune s'est terminée par le pot de départ des deux instructeurs. Il y a cinq ans, au départ de Nawal pour des raisons personnelles, deux de ses élèves avaient bien voulu passer de l'autre côté et devenir animatrices à leur tour.

Cinq ans de zumba

Il s'agit de Claire Gaulard 42 ans, responsable commerciale et Karine Bonnet 43 ans, ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles, ndlr).

Le conseil d'administration



Les deux animatrices qui s'en vont, Claire (à g.) et Karine.
Photo LBP/Isabelle CREUZENET

avait même voté un budget pour leur permettre de se former afin de remplir leurs rôles d'animatrices dans les meilleures conditions.

Coralie Denizot, la nouvelle animatrice

Après cinq ans à faire travailler une cinquantaine d'adhérentes de la section, elles ont exprimé leur désir de partir vers d'autres horizons.

Un départ regretté bien sûr. Le foyer est heureux d'avoir pu participer à leur évolution. Un rôle qui rentre dans l'optique de l'association : permettre par la formation de ses bénévoles, l'ouverture vers d'autres

projets professionnels. La présidente les a donc remerciées en leur remettant un chèque cadeau d'une enseignante d'accessoires de sport.

À noter qu'à la rentrée 2020, le cours de zumba aura lieu le mardi soir à 20 h 15 avec Coralie Denizot, comme nouvelle animatrice. Par ailleurs, le mercredi à 20 h 15 le foyer accueillera, pour une heure, une nouvelle section animée par Zélia de Souza - danse en ligne (country, tango, rumba...).

Renseignements et bulletins d'inscriptions sur le site du foyer : foyerrural-blignyles-beaune.fr ou au 06.30.56.18.65